

Programme des matinées de l'ANDÈS 2005

“Perspectives d'emploi des docteurs et leur place dans la société”

Les matinées de l'ANDÈS sont des conférences sur la science et la recherche, ouvertes à tous. Entre deux et quatre conférences sont organisées chaque année. Elles ont généralement lieu le samedi matin, l'entrée est gratuite.

L'ANDÈS souhaite poursuivre cette tradition des “matinées de l'ANDÈS” en proposant cette année un cycle de matinées consacrées sur le thème lié aux “perspectives d'emploi des docteurs et à leur place dans la société”. Une série d'ateliers de travail a eu lieu le Samedi 4 Décembre 2004 sur ce thème. En se plaçant dans une perspectives post-Etats Généraux, cette matinée a permis d'identifier les questions centrales, de dégager des pistes d'action, ainsi que des personnes clés à contacter. Le compte rendu de ces ateliers de travail est disponible en ligne sur notre site internet (<http://www.andes.asso.fr/>).

Quatre rendez-vous sont programmés pour l'année 2005 afin de traiter les questions afférentes aux secteurs privé et public, au rôle des docteurs dans la société. Chaque matinée traitera d'un ou deux sujets spécifiques. Des experts seront invités à chaque matinée, et une large place sera consacrée aux débats et à l'échange avec la salle, dans le but d'aboutir à des pistes d'actions et de propositions concrètes.

1 - Samedi 5 Mars : Le docteur dans l'entreprise

Cette première matinée aura pour objet de rechercher les pistes d'insertion du docteur en entreprise. On abordera d'abord la question centrale de la recherche et de l'innovation comme source d'emploi pour les docteurs. Après l'analyse des conditions du déficit d'offre d'emploi en recherche privée en France, des solutions seront recherchées pour dynamiser l'investissement en recherche et en innovation des entreprises françaises. Le levier Européen sera évoqué pour parvenir à cet objectif.

La deuxième partie de cette matinée sera consacrée aux possibilités d'insertion des docteurs en dehors du secteur de la recherche. La question sera posée des qualités acquises au cours d'une formation par la recherche, et du profit que peuvent en tirer les entreprises. Il s'ensuivra le recensement des gisements d'emploi possibles pour les docteurs. Des questions plus techniques, telles que la mise en place de réseaux et relais d'information globaux des docteurs, ou bien la reconnaissance du diplôme de doctorat dans les conventions collectives, seront également abordées.

2 - Samedi 2 Avril : Liens privé/public, et formation des docteurs

La première partie de cette matinée sera consacrée à la question du développement des liens et des passerelles entre les secteurs de la recherche privée et de la recherche publique comme vecteur de dynamisation de la recherche en France, et par conséquent de l'emploi des docteurs. Les blocages existants au développement de ces relations seront recensés (lourdeurs des structures, question de la propriété intellectuelle et industrielle...). A travers le témoignage de

personnes ayant participé à des expériences originales de partenariats et à des structures mixtes privé/public couronnées de succès, on recherchera des pistes pour développer les échanges et les flux entre les deux secteurs. A la lumière de ces réflexions, la question de la mise en place de pôles d'excellence et la forme qu'ils pourraient prendre sera explorée. La question des chercheurs-entrepreneurs sera aussi évoquée.

La seconde partie de cette matinée se concentrera sur la question transversale de la formation doctorale. Il s'agira en premier lieu de réfléchir avec les acteurs sur les aménagements à apporter à la formation des docteur afin de réduire le fossé culturel séparant docteur et ingénieurs et de favoriser ainsi l'insertion des docteurs dans l'entreprise. La question de la construction du projet professionnel du futur docteur au cours de sa thèse sera abordée, ainsi que la notion de qualité de la formation doctorale (sélection des doctorants, certification des compétences).

3 - Samedi 21 Mai : Le docteur dans la recherche publique

A quelques semaines du débat parlementaire sur la loi d'orientation et de programmation de la recherche, il s'agira de revenir sur la question de l'attractivité des métiers de la recherche publique et les carrières des docteurs dans ce secteur. La question sera abordée successivement sous trois aspects : l'amont (élaboration des schémas stratégiques par les institutions : point de vue des recruteurs), le pendant (les procédures de recrutement et la palette d'emploi des docteurs : point de vue des recrutés), l'aval (suivi des carrières : point de vue des individus dans le système). L'objectif de cette matinée sera d'aboutir à des propositions complémentaires au projet de loi, afin de nourrir le débat.

4 - Samedi 25 Juin : Le docteur dans la fonction publique (hors recherche et enseignement supérieur)

Le cycle de matinée se terminera par une réflexion sur les potentialités d'emploi des docteurs dans la fonction publique (fonction publique de l'état, fonction publique territoriale, fonction publique hospitalière), en dehors du domaine réservé de la recherche et de l'enseignement supérieur. La place du docteur, et la vision complémentaire qu'il peut apporter à l'administration Française sera soulevé. L'examen de la question portera sur l'insertion dans les entreprises d'Etat, ainsi que concernant l'accès à l'enseignement secondaire. Plus spécifiquement, avec le concours d'experts, la question de l'ouverture aux docteurs des postes d'encadrement supérieur de l'état sera explorée. Quelles compétences peut apporter un docteur dans ce domaine ? Quels sont les blocages (techniques ou psychologiques) qui existent ? Quelles conditions d'accès aux échelons supérieurs de la fonction publique pour les docteurs ? De quelle(s) formation(s) complémentaire a besoin le docteur pour réussir son insertion dans l'administration ?